

Forêt communale de Chailluz - Aménagement d'un bâtiment de service aux Grandes Baraques - Convention avec l'Association Départementale de Défense et de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de travaux forestiers d'insertion réalisés par l'Association Départementale de Défense et de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, l'accueil des jeunes et l'encadrement (ainsi que de leur matériel) est effectué dans de mauvaises conditions (remorque de chantier).

Afin d'améliorer cette situation, le service Espaces Verts a projeté de réaliser un agrandissement de l'atelier occupé par l'Office National des Forêts aux Grandes Baraques. Une petite salle de repas, un WC et un local matériel pourraient être construits d'une surface globale de 40 m².

Cet aménagement pourrait être mené à bien dans le cadre de l'insertion avec :

- fourniture des matériaux par la Ville (70 000 F environ),
- main-d'œuvre : équipes de l'Association Départementale de Défense et de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

Sur proposition de la Commission Environnement, le Conseil Municipal est appelé à :

- décider cette réalisation qui sera financée par le budget des Forêts,
- autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Association Départementale de Défense et de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.